

Extrait du registre des décisions

Bureau du 20 avril 2017

Objet : RS - Passation d'un avenant au marché d'entretien des espaces verts des sites dits généraux de Chambéry métropole - Cœur des Bauges

- date de convocation le 14 avril 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt avril à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole - Cœur des Bauges, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Jean-Luc Berthalay

Challes-Ies-Eaux

Chambéry

Josiane Beaud - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Suzanne Boucher

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet

La Ravoire

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Michel André

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Marc Chauvin à Xavier Dullin - de Patrick Mignola à Jean-Marc Léoutre - de Lionel Mithieux à Michel Dyen

- conseillers excusés : 14

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fresso - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Sylvie Koska - Alain Thieffenat - Philippe Trepier - Florence Vallin-Balas - Jean-Maurice Venturini

Bureau du 20 avril 2017

délibération n° 062-17

objet **RS - Passation d'un avenant au marché d'entretien des espaces verts des sites dits généraux de Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que, par décision n° 232-13 du 23 octobre 2013, le Bureau a approuvé le lancement d'un marché d'entretien des espaces verts des différents sites gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges, décomposé en plusieurs lots, à compter du 1^{er} janvier 2014 pour une durée de quatre ans.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de passer un deuxième avenant pour le lot 1, marché F14029 dont le titulaire est la société Rival, en vue d'ajouter l'entretien de trois sites initialement omis.

L'ajout des trois sites (parking relais de la Trousse, patinoire et Maison des syndicats) représente un coût supplémentaire de 2 322,25 €HT pour l'année 2017, dernière année du marché.

Pour rappel, le premier avenant avait pour objet de modifier le référentiel pour les déchetteries de La Ravoire et de Saint-Alban-Leyse. Les modifications des prestations se traduisaient par un surcoût annuel de 1 156,50 €HT.

Le montant total des avenants représente une augmentation de 7,44 % par rapport au montant initial du marché.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 €HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 5 avril 2017,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la passation de l'avenant 2 au marché F14029 ayant pour objet l'entretien des espaces verts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 062-17

Objet de l'acte : RS - Passation d'un avenant au marché d'entretien des espaces verts des sites dits généraux de Chambéry métropole - Cœur des Bauges

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 20 avril 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170420-lmc1H19433H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19433H1

Date de transmission en Préfecture : 02 mai 2017

Date de réception en Préfecture : 02 mai 2017